



**Ambassade de la
République de
Guinée Equatoriale
en France**



DISCOURS

**DE SON EXCELLENCE OBIANG NGUEMA MBASOGO
« PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT**

**À L'OCCASION DE SON ENTREE EN FONCTION AU POSTE DE PRESIDENT DE LA
CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION AFRICAINE.
ADDIS ABEBA, LE 30 JANVIER 2011.**





**Excellence, Monsieur BINGU WA MUTHARIKA,
Président de la République du Malawi et Président sortant de la Conférence
des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine,
Excellence, Monsieur ATO MELES ZENAWI,
Premier Ministre de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie,
Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union
Africaine,
Excellence, Monsieur NICOLAS SARKOZY, Président de la République
Française, Président en Exercice du G-20
Excellence, Monsieur JEAN PING, Président de la Commission de l'Union
Africaine,
Excellence, Monsieur JOSEPH DEISS, Président de la 65ème Session
Ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies,
Excellence, Monsieur BAN KI-MOON, Secrétaire Général de l'Organisation
des Nations Unies,
Excellence, Monsieur AMR MOUSSA, Secrétaire Général de la Ligue Arabe
des Nations,
Excellence, Monsieur MAHAMUD ABBAS, Président de l'Autorité
Palestinienne
Excellences, Messieurs les Ministres et Chefs de Délégations,
Distingués Ambassadeurs, Représentants Permanents auprès de
l'Union Africaine,
Estimés Invités,
Mesdames et Messieurs,**

Avant tout, Je voudrais, vous souhaiter une bonne et heureuse année 2011.

Je voudrais, en premier lieu, remercier tous mes Collègues, Chefs d'Etat de l'Union Africaine et leurs Représentants, pour la confiance, le soutien et la solidarité qu'ils ont témoignés à Mon égard, à l'égard de Mon Gouvernement et de Mon Pays, afin d'occuper la Présidence de l'Union Africaine, au cours de l'année 2011.

Je voudrais étendre particulièrement ces remerciements à Mes Frères de la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale, pour la confiance et le soutien unanime qu'ils ont apportés quant à la candidature de la Guinée Equatoriale, qui constitue, une candidature pour toute l'Afrique Centrale.

Nous acceptons cette haute responsabilité avec humilité et comme un défi de nos obligations statutaires et nous nous proposons de mettre en pratique toute notre capacité pour exercer avec dignité, les fonctions inhérentes à ce poste.

Avec votre indéfectible soutien, nous travaillerons pour accroître le développement socio-économique du Continent, l'unité, la paix et la solidarité de nos nations, ainsi que la consolidation de l'indépendance politique et économique de toute l'Afrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au moment où nous assumons cette Présidence de l'Union, Je voudrais porter à notre esprit le souvenir des Pères Fondateurs de l'Organisation de l'Unité Africaine, auxquels nous voulons rendre un hommage mérité au cours de cet acte et dont l'évocation est source d'inspiration permanente de notre lutte commune.

Que l'esprit de chacun d'eux nous accompagne toujours dans nos délibérations.

Nous voulons adresser une chaleureuse bienvenue au Secrétaire Général des Nations Unies, Son Excellence BAN KI-MOON, à qui nous exprimons notre reconnaissance pour la collaboration existante entre les Nations Unies et l'Union Africaine, en vue de fortifier un Monde plus solidaire, plus intégré et de coexistence pacifique.

Nous exprimons aussi notre estime et notre reconnaissance à Son Excellence le Président BINGU WA MUTHARIKA, à Son Gouvernement et au Peuple du Malawi pour toute la contribution qu'ils ont apportée à l'Union Africaine durant l'exercice de Son mandat.

Nous avons la pleine conviction que Son expérience et Son assistance seront déterminantes quant au succès de notre gestion.

Nous ne pouvons pas manquer d'adresser nos remerciements à Son Excellence le Premier Ministre MELES ZANAWI, à Son Gouvernement, ainsi qu'au Peuple Ethiopien pour son hospitalité légendaire et l'accueil fraternel qu'ils nous ont réservés depuis notre arrivée en cette historique et belle ville d'Addis-Abeba, symbole de l'unité du Continent et de la lutte solidaire pour l'émancipation politique et économique de l'Afrique.

Nous reconnaissons, par ailleurs, l'oeuvre infatigable menée par le Président de la Commission, son Excellence Monsieur JEAN PING et son équipe, qui rendent possible la mise en marche de nos décisions, malgré les difficultés existantes.

Nous espérons maintenir d'excellentes relations de travail avec la Commission au cours de la période de notre mandat.

**Excellences, Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,**

L'Assemblée de l'Union Africaine a adopté, lors de son XIVème Sommet, la décision de consacrer la présente session à l'étude de la thématique des valeurs partagées de l'Afrique, dans l'optique d'une meilleure unité et d'une intégration dans le processus de développement.

Les valeurs partagées de l'Afrique, considérées comme l'ensemble des idéaux d'intérêts collectifs, de principes, de valeurs et de normes tendant à promouvoir un sens au destin commun, à l'identité africaine et à l'union entre les peuples africains, résument l'idéologie africaine quant à promouvoir l'intégration et le développement propre au Continent, consolider l'indépendance politique et économique de ses Etats et contribuer avec ses valeurs culturelles au développement global du monde.

En effet, depuis la création de l'Organisation de l'Unité Africaine, en 1963, jusqu'à nos jours, l'Afrique a fait un parcours exemplaire dans l'identification, la définition, l'instrumentalisation et dans l'élaboration d'un cadre institutionnel pour, l'opérabilité des valeurs partagées, à tel point que la paix et la sécurité, l'intégration politique et sociale, le développement institutionnel, la gouvernance, la démocratie, les Droits de l'homme, les questions humanitaires, l'environnement, les migrations, la société civile, le genre et la culture, constituent un ensemble de valeurs pour garantir la paix, améliorer la gestion publique, renforcer le fonctionnement des institutions et parvenir à l'intégration continentale et mondiale de nos Etats.

En rassemblant ces questions dans l'Ordre du Jour, ce n'est pas tant par méconnaissance de leur importance dans la consolidation de la personnalité de l'Afrique et leur contribution au développement de l'humanité, mais plutôt pour que l'Union Africaine, en tant qu'institution veillant aux intérêts du Continent, renforce son action en tant qu'une telle institution, afin de réaffirmer son unité, son action solidaire, sa prédisposition à diriger son propre développement et à constituer une entité ayant des responsabilités communes dans le concert international.

Le manque d'application de ces valeurs partagées, soutenues par l'essence et la nature de la culture africaine, vulnérabilise l'unité et la cohésion de l'Afrique, et l'effectivité de ses décisions politiques.

L'Afrique doit assumer, plus que jamais, son rôle primordial, aussi bien au sein de notre Continent qu'au sein de la Communauté Internationale, dans la prévention et la résolution de ses conflits, la promotion du développement durable, le maintien de la paix, la stabilité, la promotion de la démocratie et la bonne gouvernance. Cela dit, les concepts de démocratie, de gouvernance, de Droits de l'homme, de bonne gestion de la chose publique et bien d'autres, qui déterminent l'équilibre de la nation, ne sont pas nouveaux pour l'Afrique, mais il convient plutôt de les adapter et de les appliquer au sens objectif de la culture qui justifie l'essence africaine de nos nations.

Dans cet ordre d'idées, les valeurs de la famille, le rôle déterminant de la Femme, les nationalités, les tribus, les ethnies, le Conseil des anciens, le troisième âge, le leadership communautaire et d'autres valeurs enracinées dans la société africaine, n'ont pas le même esprit en Afrique qu'en d'autres parties du monde.

Par conséquent, les principes de gouvernement de la société africaine doivent tenir compte de cette réalité afin de maintenir l'équilibre social et sauvegarder l'intégrité et la texture sociale africaine.

Fermer les yeux sur cette réalité, c'est exacerber les conflits internes, les déséquilibres sociaux et le manque de solidarité de nos communautés.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La crise des valeurs de la culture africaine, a réduit et continue de réduire l'unité et la solidarité de nos Peuples.

À ce propos, nous sommes préoccupés par la persistance des conflits et les germes d'instabilités notés dans plusieurs pays de notre Continent, lesquels constituent une menace pour la paix, la stabilité et la promotion des valeurs essentielles pour la cohésion de nos Etats.

L'Afrique doit toujours privilégier le dialogue pour une solution pacifique et négociée de ses conflits afin d'éviter les énormes souffrances que lesdits conflits causent à nos Peuples.

L'Afrique a créé plusieurs instruments juridiques qui mettent en exergue ses valeurs communes et sa prédisposition à garantir le développement global de ses Nations.

En effet, la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine, l'Acte Constitutif de l'Union Africaine et le Plan d'Action de Lagos, ne laisse aucun doute sur notre engagement commun de sauvegarder les principes de l'indépendance, l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Continent, le développement global de l'Afrique, l'élimination des barrières discriminatoires et la détermination de l'Union Africaine à constituer une référence continentale qui contribue au développement du monde.

Par ailleurs, la Conférence sur la Sécurité, la Stabilité, le Développement et la Coopération en Afrique ; la Charte Africaine de la Participation Populaire au Développement et à la transformation ; la Convention sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption ; le NEPAD ainsi que le mécanisme Africain d'Evaluation, constituent des instruments valides pour améliorer la gestion économique, éliminer la pauvreté et accroître le bien-être de nos Peuples.

Tout compte fait, le Protocole Relatif à la Création du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine et les autres instruments en matière de prévention et résolution de conflits, la promotion de la démocratie, les Droits de l'homme, la jeunesse, la bonne gouvernance, l'égalité de Sexe, ainsi que la Renaissance Culturelle Africaine, entre autres, constituent autant d'engagements pour l'Afrique afin d'impulser l'Etat de Droit, dans l'optique d'une meilleure stabilité, de la paix, du développement socio-économique et d'optimiser le fonctionnement normal des Institutions Africaines.



Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais conclure, une fois de plus, Mes remerciements à tous, pour la confiance et la déférence que vous avez eus à l'égard de Mon Pays, en ratifiant ma candidature comme Président en Exercice de l'Union Africaine au cours la présente année 2011. Je sollicite, encore une fois votre indéfectible concours et soutien durant mon mandat.

Je souhaite donc meilleurs succès à nos travaux.

Que Dieu bénisse et protège l'Afrique !

Je vous remercie.

